

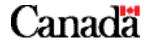
GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

# 2010-2011 BILAN DE L'ANNÉE



**DIVISION L** 











Sous-commissaire Steve Graham



Surintendante principale Tracy Hardy

L'Île-du-Prince-Édouard est une communauté unie où les services de police jouent un rôle important auprès des écoliers et des collectivités autochtones, en matière de sécurité routière et de lutte antidrogue et, de façon générale, dans la vie de tous les jours. Les membres de la GRC à l'Île-du-Prince-Édouard sont très actifs et font partie intégrante de la collectivité. Ils connaissent les gens qu'ils servent et protègent et se soucient d'eux.

Depuis mon arrivée à l'Île-du-Prince-Édouard en mai 2010, date de mon entrée en fonction à titre de commandante de la Division L, j'ai été intégrée au « mode de vie de l'île », comme on dit. La plus petite province du Canada accueille chaque été plus d'un million de visiteurs, ce qui témoigne de la popularité de cette destination touristique. Le flot de visiteurs à l'Île-du-Prince-Édouard crée un environnement complexe pour les services de police, mais chaque année les membres de la Division L se montrent à la hauteur des défis. Je suis fière d'être la commandante de la Division L, et cette fierté découle des services offerts par les employés de la GRC à l'Île-du-Prince-Édouard.

Le monde a bien changé depuis la création de la GRC au Canada. Le défi, pour nous, c'est d'évoluer au même rythme. La GRC a été un chef de file en matière de services policiers au Canada, et nous sommes fiers de nos réalisations. Nous collaborons avec nos partenaires des services de police et avec les représentants du gouvernement afin de veiller à ce que le travail que nous effectuons soit efficace dans toutes les régions du Canada. Ici, à l'Île-du-Prince-Édouard, nous sommes très chanceux de pouvoir compter sur l'appui des gouvernements fédéral, provincial et des Premières nations, des services de police municipaux et d'une multitude de groupes communautaires avec lesquels nous collaborons continuellement.

Le présent rapport fait le bilan de l'exercice 2010-2011: il donne un aperçu des réussites de la GRC de la Division L et énonce les priorités pour l'année à venir. En suivant ces lignes directrices, la Gendarmerie royale du Canada continuera de protéger les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard et de faire en sorte que les collectivités soient sécuritaires et agréables pour tous.

J'aimerais reconnaître le travail des nombreux employés de la Division L relativement aux activités décrites dans le présent rapport, et je vous encourage à examiner les services et les programmes offerts et à me faire part de vos commentaires et de vos préoccupations. Je remercie tous les membres de notre équipe pour leur dévouement à l'égard de la sécurité des citoyens et des collectivités de l'Île-du-Prince-Édouard, et je me réjouis à l'avance de la continuité des relations de travail solides.

Surintendante principale Tracy Hardy Commandante divisionnaire Division L de la GRC (Île-du-Prince-Édouard)



### **CONTACT US:**

Gendarmerie royale du Canada, Division L 450, avenue University C.P. 1360 Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) C1A 7N1 www.rcmp.ca/pe

© 2009, Sa majesté la Reine du chef du Canada, répresentée par la Gendarmerie royale du Canada

## NOS PRIORITÉS STRATÉGIQUES





Nous déterminons avec soin nos priorités stratégiques après une analyse rigoureuse de l'environnement externe en vue d'appuyer la réalisation de notre objectif stratégique global. Cet exercice nous permet de mettre l'accent sur l'amélioration de la sécurité publique.

### Crimes graves et crime organisé

Parce que les groupes du crime organisé sont très présents sur les marchés commerciaux nationaux et mondiaux légitimes, leurs activités ont une incidence très importante. Ces groupes, qu'ils comptent seulement trois membres ou qu'ils fassent partie de vastes réseaux, sont actifs partout au Canada et à l'étranger.

Le crime organisé affecte le quotidien des Canadiens, et ses répercussions sur la santé et la sécurité sont considérables pour tout le monde. On n'y pense peut-être pas, mais le crime organisé peut avoir une incidence sur le salaire net des contribuables (l'État doit récupérer le coût des soins de santé pour les toxicomanes et les pertes fiscales liées à l'entrée illégale de personnes au Canada), sur leurs impôts fonciers (le coût des services de police et les coûts associés au blanchiment d'argent influent sur l'économie locale), sur leur facture d'électricité (détournement d'électricité pour les installations de culture de drogue), sur les taux de leur assurance-auto et assurance-maison (réseaux de vols de voitures et d'introductions par effraction), sur leurs frais bancaires mensuels (les banques étant des entreprises à but lucratif, elles doivent recouvrer les coûts liés à la fraude bancaire en facturant leurs clients réguliers), sur leur facture de carte de crédit (les coûts liés à la fraude sur les cartes de crédit et au vol d'identité sont recouvrés par le paiement des intérêts) et sur bien d'autres choses encore.

Le coût des crimes économiques liés au crime organisé se chiffre à environ 5 milliards de dollars canadiens par année, ce qui représente 600 \$ par année pour une famille de quatre personnes. Ce montant exclut cependant les coûts liés aux nombreux autres crimes (comme le trafic de drogue et la contrefaçon de biens) commis par les groupes du crime organisé.

De plus, le crime organisé menace le droit fondamental à la paix, à l'ordre et à la saine gestion publique des Canadiens. La violence et l'intimidation dans les communautés ainsi que la corruption au sein des systèmes politiques et gouvernementaux diminuent grandement la qualité de vie, perturbent la vie privée et menacent la sécurité personnelle de tous les résidants.

### Sécurité nationale

Tout ce qui affecte le tissu de la société canadienne pourrait être considéré comme une menace à la sécurité nationale. Toutefois, la GRC concentre ses efforts en matière de sécurité nationale sur l'espionnage ou le sabotage contre le Canada, les activités d'influence étrangère qui nuisent aux intérêts du Canada, les activités à l'appui d'une menace ou d'actes de violence graves contre des Canadiens à des fins politiques, religieuses ou idéologiques et les activités menant à la destruction ou au renversement par la force du gouvernement du Canada.

La plus grande menace à la sécurité nationale du Canada est la menace d'activité criminelle terroriste au Canada et à l'étranger. Le rôle de la GRC est de comprendre, de détecter, de prévenir et de perturber les menaces, et de mener des enquêtes sur celles-ci. Sur le plan organisationnel, nous devons veiller à ce que nos mesures de lutte contre l'activité criminelle terroriste soient harmonisées, orientées et contrôlées de façon stratégique par la Direction générale (DG). Nous devons garantir la capacité de mener à bien une stratégie à multiples facettes (sensibilisation, prévention, analyse stratégique, échange d'information et de renseignements, et répression).

Le succès de nos enquêtes repose en grande partie sur notre souplesse, notre leadership et notre collaboration avec des partenaires nationaux et étrangers d'application de la loi. Nous devons continuer d'agir de manière plus préventive et de réagir en fonction du niveau de menace.

# NOS PRIORITÉS STRATÉGIQUES





Pour ce faire, nous devons élaborer un programme national intégré de sécurité nationale, améliorer nos pratiques relatives à l'échange d'information avec les autres organismes fédéraux et les partenaires conformément aux politiques actuelles, développer des stratégies de sensibilisation et d'éducation qui mèneront à l'engagement des parties intéressées au pays tout en réduisant la victimisation des Canadiens, et nous assurer que les cadres supérieurs de la GRC et le gouvernement connaissent les menaces.

Tous les membres de la GRC restent vigilants en ce qui concerne les indications de menaces à la sécurité nationale, y compris les activités terroristes. Bien que la menace pour la sécurité nationale à l'Île-du-Prince-Édouard demeure relativement faible, la Division L dispose d'un poste d'enquêteur à plein temps qui fait partie du programme sur les Enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale, mis en œuvre par la GRC à l'échelle du Canada afin de détecter, de prévenir et de perturber les activités criminelles terroristes et les autres menaces à la sécurité nationale du pays. Dans la province, le programme est étroitement associé aux organismes d'application de la loi de la province, au SRCIPE, aux divisions de la GRC de tout le pays, à la Direction générale et à d'autres organismes fédéraux tels le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), Citoyenneté et Immigration Canada et l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC).

Nous devons également renforcer nos capacités d'évaluer les leçons apprises afin que la GRC soit mieux en mesure de prévenir et de perturber l'activité criminelle terroriste.

### Jeunesse

L'un des objectifs clés de la Stratégie nationale de la GRC sur la jeunesse est de travailler avec les jeunes afin de prévenir la criminalité dans laquelle ils sont impliqués en tant que victimes ou contrevenants. Nous ciblons les interventions précoces auprès des jeunes et les causes profondes de leurs problèmes, et nous les aidons à vivre en sécurité dans leur collectivité grâce à la prévention de la criminalité par le développement social, et ce, dans le but de réduire la criminalité et la victimisation des jeunes. La GRC croit que les

jeunes ont des solutions judicieuses à offrir et elle est résolue à travailler avec eux dans le but de consolider la sécurité des foyers et des collectivités.

### Collectivités autochtones

La GRC offre depuis longtemps des services aux Premières nations, aux Inuits et aux Métis du Canada. Aujourd'hui, elle sert plus de 600 collectivités autochtones et elle continue d'œuvrer à maintenir ses bonnes relations avec elles. Conformément à sa priorité de renforcer les collectivités autochtones, la GRC s'est engagée à collaborer avec elles mais aussi avec les partenaires, les intervenants et les organismes autochtones. L'objectif principal de la priorité stratégique de la GRC concernant les Autochtones est de contribuer à la santé et à la sécurité de leurs collectivités, un objectif qui sera atteint par l'amélioration de la capacité communautaire à prévenir la criminalité grâce au développement social, à la prestation permanente de services de police respectueux de la culture, ainsi qu'à la consultation des collectivités et à la collaboration soutenue avec elles en vue d'assurer la satisfaction de leurs besoins.

### Intégrité économique

Les crimes motivés par le profit sont divers et nombreux, et ils sont loin d'être sans victimes. Toute activité économique illégale entraîne pour les Canadiens le vol ou le détournement de leurs avoirs. La confiance des consommateurs et des investisseurs canadiens envers l'économie du Canada est ébranlée, car leur sécurité économique et leur foi envers les institutions sont menacées. La nature des crimes qui portent atteinte à l'économie change rapidement, et grâce à la mondialisation et à la technologie, les criminels peuvent désormais se livrer à leurs activités en dépit des frontières et selon des moyens sophistiqués et toujours changeants. Les forces de l'ordre jouent un rôle important dans le renforcement et la préservation de la sécurité et des intérêts économiques du Canada. Cependant, préserver l'intégrité économique du Canada est une lutte complexe qui doit être menée en collaboration avec d'autres organismes d'application de la loi, tous les ordres de gouvernement, le secteur privé et nos partenaires à l'étranger, afin d'assurer la confiance des Canadiens envers les régimes financiers, monétaires et de marché du pays.

# PRIORITÉS PROVINCIALES DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD





Ensemble, le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard et la Division L de la GRC se sont engagés à devenir des leaders nationaux de la prestation de services de police supérieurs qui reflètent les besoins et les valeurs de la collectivité. La GRC a désigné la jeunesse, la sécurité routière, la violence familiale et le crime organisé comme étant les priorités provinciales en matière de services de police pour l'exercice 2010-2011. Voici d'ailleurs quelques-unes de nos réalisations par rapport à ces priorités :

#### Jeunesse

L'élaboration de stratégies de prévention de la criminalité par le développement social exige la création de liens solides et durables avec les jeunes, les écoles et les partenaires de la collectivité. La Division L de la GRC a mis en œuvre des plans qui abordent les problèmes des jeunes au moyen d'une démarche équilibrée d'éducation et d'application de la loi. Dans les écoles de la province, les membres de la GRC affectés à titre d'agents de liaison fournissent aux jeunes des programmes d'éducation et de sensibilisation, ainsi que des programmes comme Adolescents contre l'ivresse au volant.

Plus de 38 exposés ont été donnés dans la province au sujet de la sécurité sur Internet et de la cyberintimidation dans le but de veiller à ce que les jeunes qui fréquentent les sites de réseautage social le fassent de façon sécuritaire et informée.

Notre Programme de sensibilisation aux dangers de la drogue (DARE) continue d'être offert dans les écoles de l'Île-du-Prince-Édouard. Plus de 10 000 jeunes, 6 000 parents et 300 jeunes autochtones ont été sensibilisés aux dangers de la drogue à l'Île-du-Prince-Édouard en 2010-2011. Notre programme d'agents de liaison avec les jeunes de la collectivité, mis en place dans les districts de Kings, de Prince et, maintenant, de Queens, a donné de bons résultats pour aider les jeunes à s'éloigner de la criminalité et à choisir des programmes récréatifs positifs offerts dans leur région. Nos équipes de lutte contre la drogue au niveau de la rue et nos groupes des opérations policières conjointes continuent de cibler les trafiquants de drogue qui sont à l'œuvre au niveau de la rue et qui s'en prennent à nos jeunes. Notre Plan d'action pour les situations d'urgence en milieu scolaire, qui vise à préparer les écoles à composer avec des situations d'urgence, est maintenant offert dans toutes les écoles de la province, et tous les membres de première ligne de la GRC ont renouvelé leur formation sur le Déploiement rapide pour action immédiate (DRAI) afin d'atténuer les risques pour nos jeunes. Chaque district, par le biais de ses

Plans de rendement annuels, a mis en place des stratégies pour répondre aux préoccupations des jeunes dans ses collectivités.

Grâce à l'aide de la Fondation de la GRC, nos membres ont reçu cette année 6 000 \$ pour aider à financer des projets communautaires pour les jeunes, auxquels nos membres donnent de leur temps après les heures de travail.

Sécurité routièreLe programme national Vision sécurité routière 2010 visait à réduire les blessures graves et les décès liés aux accidents de la route. La GRC s'était donné comme objectif de réduire de 30 %, d'ici la fin de 2010, le nombre de décès et de blessures graves dans les régions qui relèvent de sa compétence. Pour répondre à cette priorité, le Groupe de la sécurité routière, appuyé par les membres des Services généraux, a regardé les choses du point de vue de l'éducation et de l'application de la loi. La Division L est fière de signaler que l'objectif a été atteint : pendant la période d'application du programme national, il y a eu une réduction de 33 % du nombre de décès et de blessures graves liés aux collisions. Dans la province, l'ivresse au volant, la vitesse et l'omission de porter la ceinture de sécurité sont encore les principales causes des décès et des blessures graves lors de collisions. Nos agents donnent dans les écoles des exposés sur le port de la ceinture et sur la consommation de drogue et d'alcool (programmes DARE et PARTY). Ils tiennent aussi des séances d'information sur les changements apportés aux lois provinciales et sur la mise en œuvre d'un programme exhaustif de délivrance par étapes des permis de conduire. Nous avons créé un comité sur l'ivresse au volant avec plusieurs de nos partenaires afin d'élaborer des stratégies visant autant les délinquants qui en sont à leur première infraction que les récidivistes. Un comité provincial de la circulation a également été mis sur pied afin de traiter les préoccupations liées au respect du code de la route dans toute la province. En 2010, un programme a été lancé pour encourager les citoyens à composer le 911 s'ils voient un conducteur qui pourrait être en état d'ébriété. Le nombre d'appels provenant du public a augmenté depuis le lancement du programme, ce qui nous a aidés à appliquer la loi en ce qui a trait à la conduite avec facultés affaiblies. Pour accroître nos capacités d'application de la loi, nous avons modernisé nos cinémomètres (radars) et, en 2010, nous avons amélioré nos appareils de détection de l'alcool afin de repérer et d'appréhender les conducteurs en état d'ébriété. Nos membres suivent une formation sur le test normalisé de sobriété, qui leur permet de mieux repérer les conducteurs ivres ou drogués. Notre Groupe de la sécurité routière et les districts de la province ont élaboré des occasions stratégiques d'application de la loi qui ont donné de bons

## PRIORITÉS PROVINCIALES DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD





résultats quant au repérage des conducteurs ivres, de ceux qui font de la vitesse ou des conducteurs ou des passagers qui ne portent pas de ceinture. Notre équipe du service de la circulation rassemble cinq membres qui tentent de s'attaquer aux principales causes des décès et des blessures graves lors de collisions et qui mènent des initiatives d'application de la loi à l'échelle de l'Île-du-Prince-Édouard. Chaque district, dans le cadre des Plans de rendement annuels, continue de mettre en œuvre des stratégies visant à répondre aux préoccupations relatives à la sécurité routière dans les collectivités qu'il sert.

### Violence familiale

Étant donné que la violence familiale a des effets dévastateurs sur les familles et les collectivités, la Division L continue de travailler avec ses partenaires et les groupes communautaires locaux afin de réduire le nombre d'incidents, de trouver un lieu sûr pour les victimes et de sensibiliser la population. La GRC continue de renforcer ses relations avec le coordonnateur de la prévention de la violence familiale, le comité consultatif sur les services aux victimes, le comité directeur sur la prévention de la violence familiale et les forces policières locales pour s'assurer d'avoir une démarche uniforme au moment d'intervenir, de faire enquête ou de fournir des soins de suivi aux victimes. Au cours de la dernière année, la GRC a travaillé en étroite collaboration avec le ministère de la Justice et de la Sécurité publique et avec les Services de police contractuels et autochtones à Ottawa en vue de rédiger un protocole d'entente lui permettant d'aiguiller plus facilement des gens vers les Services d'aide aux victimes tout en continuant de respecter les lignes directrices du commissaire à la protection de la vie privée. Nous espérons que toutes les parties auront signé le protocole d'entente très bientôt. En 2011, quatre séances de formation sur le protocole relatif à la violence familiale seront offertes à nos membres de première ligne; il n'y en avait eu que deux l'année dernière. La GRC participera également à un groupe de réflexion réunissant les superviseurs afin de relever les besoins ou les lacunes sur le plan de la formation.

#### Collectivités autochtones

La GRC dispense depuis longtemps des services de qualité aux collectivités des Premières nations de l'ensemble du pays. À la Division L, nous servons deux bandes autochtones : les Premières nations de Lennox Island et d'Abegweit. Des ententes tripartites sur les services de police se sont avérées très efficaces pour l'amélioration de la prestation des services

et pour le maintien de partenariats grâce à des communications ouvertes. Nos membres sont engagés à servir les bandes autochtones et travaillent main dans la main avec les organismes locaux, comme la Confédération des Mi'kmaq de l'Île-du-Prince-Édouard, en vue d'offrir des programmes comme le programme de mieux-être PRIDE et le programme de justice réparatrice. Nos chefs du district de Queens et du district de Prince consultent régulièrement les leaders et les membres des Premières nations afin de cerner leurs besoins en matière de services policiers, qu'ils ont incorporés à leurs Plans de rendement annuels. D'ailleurs, les chefs des deux districts fournissent des rapports aux chefs et aux conseils de bande, ainsi qu'aux Groupes consultatifs communautaires. En vue de favoriser la sensibilisation aux différences culturelles, nos membres ont assisté à des pow-wows, à des ateliers animés par des Gardiens du cercle, à des forums sur la justice autochtone et à des colloques sur la violence contre les femmes autochtones.

La Division L continue de s'appuyer sur les solides relations qu'elle a établies avec les leaders et les collectivités autochtones dans le but de continuer de les consolider, et elle participe activement au Groupe de travail de l'Île-du-Prince-Édouard sur les pensionnats indiens. Notre travail concorde avec les objectifs des bandes ainsi que ceux du Conseil des autochtones de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Confédération des Mi'kmaq de l'Île-du-Prince-Édouard, qui sont souvent consultés et sur qui on compte pour réaliser des projets conjoints.

#### Crimes graves et crime organisé

Les crimes graves et le crime organisé ont des répercussions négatives sur la vie quotidienne de tous les Canadiens, aussi bien dans les régions rurales que dans les régions urbaines. Pour enquêter sur le crime organisé, il faut obligatoirement intégrer et échanger des renseignements avec nos partenaires de l'application de la loi. La création du Service du renseignement criminel de l'Île-du-Prince-Édouard (SRCIPE) a largement contribué aux efforts de la GRC dans la province et à ceux de ses organismes municipaux partenaires : les Services de police de Charlottetown, de Summerside, de Kensington et de Borden-Carleton. En 2010-2011, la police a de nouveau repéré des activités d'organisations criminelles dans la province. Ces groupes sont impliqués dans le trafic de drogue et la contrebande de tabac.

### PRIORITÉS PROVINCIALES DE L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD



L'identification et l'analyse des groupes criminels donnent aux hauts dirigeants un moyen efficace d'évaluer les menaces et de prioriser les efforts d'application de la loi. Dans une province de petite taille ayant des capacités d'enquête limitées, les ressources doivent être orientées sur les groupes qui présentent la plus grande menace ou qui, cumulativement, causent le plus d'impact ou de préjudice sur les collectivités où ils évoluent. La Section antidrogue de la GRC, la Section des douanes et de l'accise, la Section de l'exécution des lois fédérales, les groupes des crimes de la rue et le SRCIPE ont réuni pendant tout l'exercice des renseignements sur ces groupes qui ont mené à des enquêtes fructueuses.

### Intégrité économique

La nature des crimes qui portent atteinte à l'intégrité économique du Canada change rapidement. Les criminels évoluent désormais sur le plan mondial et disposent de moyens perfectionnés et toujours changeants. La Division L a concentré ses efforts sur la prévention par des campagnes de sensibilisation et d'éducation, mais aussi sur les enquêtes dans les cas de fraude, de contrefaçon et de vol d'identité afin que les Canadiens ne perdent pas confiance en leurs systèmes financier, monétaire et de marché. La Section des infractions commerciales a diffusé des communiqués périodiques et présenté des exposés aux commerçants locaux, aux institutions financières, aux collectivités des Premières nations, aux éducateurs, aux aînés, aux étudiants et aux membres de première ligne de la GRC afin de les éduquer et d'aider les résidants de l'Île-du-Prince-Édouard à éviter de tomber dans de tels pièges. Notre Section de l'exécution des lois fédérales a aussi donné aux entrepreneurs et aux représentants du secteur du commerce de détail plusieurs ateliers de sensibilisation et d'éducation en matière de violation des droits de propriété intellectuelle. Ces efforts, combinés à la publicité générée par toutes les mesures d'exécution de la loi individuelles qui ont été prises, ont accru la capacité de nos groupes cibles de lutter contre la criminalité économique.

### SERVICES DE LA GRC DANS VOTRE COMMUNAUTÉ

Administration opérationnelle et financière Affaires spéciales I - Surveillance électronique Affaires spéciales O - Surveillance secrète des criminels Analyse et reconstitution des collisions Application du code de la route Centre d'information de la police canadienne (CIPC) Chef des interventions en cas d'incidents graves Conseiller en condition physique et en promotion de la santé Crimes technologiques/utilisation malveillante d'Internet Douanes et accise Enquêtes sur les crimes graves Équipe anti-émeute Équipe de récupération sous-marine Équipe intégrée de la police des frontières Formation interne Groupe de l'enlèvement des explosifs (GEE) Groupe tactique d'intervention (GTI) Immigration et passeports Lutte antidrogue Mode alternatif de résolution des conflits Négociateur en cas de prise d'otage Planification et Services à la clientèle Police communautaire Polygraphie (contrôle de la sincérité) Programme d'aide aux membres et aux employés (PAME) Programme de sensibilisation aux dangers de la drogue (D.A.R.E.) Programme des gendarmes auxiliaires Ratissage et sauvetage Recrutement Renseignements criminels Représentant divisionnaire des relations fonctionnelles (RDRF) Section des chiens policiers Section des enquêtes internes Section des infractions commerciales Section des renseignements relatifs à la sécurité nationale Section intégrée des produits de la criminalité Sécurité routière Services d'identité judiciaire Services de l'air Services de santé Spécialiste des relations avec les médias et des communications Spécialiste des techniques de sécurité/des dispositifs de verrouillage Station de transmissions opérationnelles Surveillance côtière et aéroportuaire Système d'analyse des liens entre les crimes de violence Systèmes de sécurité - Sécurité des personnes de marque et des immeubles

Technologie de l'information (informatique)

### PORTRAIT DES SERVICES POLICIERS

La Gendarmerie royale du Canada est le corps policier de la province de l'Île-du-Prince-Édouard. Le détroit de Northumberland sépare l'île du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. L'île est reliée au continent par le pont de la Confédération, le plus long pont au monde à franchir des eaux prises par les glaces. Bien que la province ait une population d'environ 140 400 habitants durant la majeure partie de l'année, chaque été, ce chiffre augmente considérablement lorsque les touristes affluent dans la province. En conséquence, durant les mois d'été, le nombre de larcins est beaucoup plus élevé, tout comme le nombre de plaintes relatives à la fraude et à la contrefaçon.

Chaque année, le Service du renseignement criminel de l'Île-du-Prince-Édouard (SRCIPE) prépare l'Évaluation provinciale de la menace dans laquelle il se penche sur les groupes du crime organisé qui évoluent dans la province. Le rapport relève également les marchés criminels, tels les drogues illicites, les armes à feu, le tabac de contrebande et les crimes financiers, qui ont une incidence sur les collectivités de l'île. Les groupes criminels organisés qui évoluent dans la province comptent généralement de dix à vingt membres et sont le plus souvent impliqués dans le trafic de drogues illicites (marihuana, cocaïne, médicaments sur ordonnance et drogues synthétiques) ou la contrebande de tabac. Ce rapport a, entre autres objectifs, celui de fournir aux hauts dirigeants un outil qui puisse leur servir à coordonner et à prioriser les efforts d'application de la loi au sein de tous les corps policiers de l'île. Il informe également les agents de police de première ligne des nouvelles tendances de la criminalité et des groupes émergents de leur secteur. En outre, l'information réunie aux fins de ce rapport est communiquée au gouvernement provincial afin de l'aider à prendre conseil au sujet des pressions croissantes associées à la lutte contre le crime organisé à l'Île-du-Prince-Édouard.

La Division L continue de faire fond sur le programme pilote qu'elle a amorcé dans le district d'East Prince en 2009, similaire à d'autres programmes en place en Colombie-Britannique et au Nouveau-Brunswick, relativement à la stratégie de réduction de la criminalité. Un élément inhérent à cette stratégie est le constat qu'une grande partie des crimes commis dans l'île sont le fait d'un nombre relativement faible de contrevenants. Au cours de la première année de ce projet pilote, l'analyste en réduction du crime de la Division L s'est penché sur les appels de service relatifs aux crimes contre les biens. Comme résultat, en 2010, la province a connu une baisse importante du nombre d'infractions liées aux biens, y compris le nombre de cas de vol, de recel et de crimes contre la personne; cette tendance se poursuit.

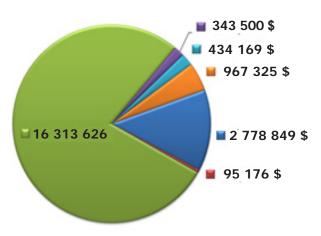


	POPULATION	%
GRC	69 160	(50,91 %)
SERVICE DE POLICE EN MILIEU RURAL	8 609	(6,34 %)
SERVICES ADDITIONELS MUNICIPAUX	252	(0,18 %)
PREMIÈRES NATIONS	8 885	(6,54 %)
SERVICES MUNICIPAUX DIRECTS	86 906	(63,97 %)

RESPONSABILITÉ GÉOGRAPHIQUE		
Total = $\hat{I}$ P $\hat{E}$ .	5 660 KM <sup>2</sup>	
GRC:	5 572,16 KM <sup>2</sup> (98.44 %)	
SERVICES DE POLICE EN MILIEU RURAL	5 534,36 KM <sup>2</sup>	
(Y COMPRIS TROIS ENTENTES SUR LES SERVICES ADDITIONNELS		
SERVICES MUNICIPAUX DIRECTS	25,52 KM <sup>2</sup>	
FNCP =	12,28 KM <sup>2</sup>	
OTHER PDs =	87.84 KM² (1.55 %)	

# ACTIVITÉ CRIMINELLE

### RAPPORT FINANCIER



OPÉRATIONS FÉDÉRALES ET INTERNATIONALES
2 778 849 \$

SERVICES DE POLICE DE PROTECTION
95 176 \$

SERVICES DE POLICE CONTRACTUELS
ET AUTOCHTONES
16 313 626 \$

OPÉRATIONS DE RENSEIGNEMENTS CRIMINELS
343 500 \$

OPÉRATIONS POLICIÈRES
TECHNIQUES
434 69 \$

SERVICES INTERNES 967 25 \$

**TOTAL** 20 932 644 \$

ACTIVITÉS CRIMINELLES	DIV.	L (Donn	ées réelles)
(Territoires de la GRC seulement)	2009	2010	Diff. (en%)
CRIMES CONTRE LA PERSONNE			
HOMICIDES	0	0	0.00 %
INFRACTIONS AYANT CAUSÉ LA MORT	2	1	-50.00 %
VOLS QUALIFIÉS EXTORSION	20	22	10.00 % 0.00 %
HARCÈLEMENT CRIMINEL	366	343	-6.28 %
PROFÉRATION DE MENACES	539	466	-13.54 %
VOIES DE FAIT (SAUF AGRESSIONS SEXUELLES)	961	904	-5.93 %
AGRESSIONS SEXUELLES AUTRES INFRACTIONS DE NATURE SEXUELLE	66	62 24	-6.06 % -41.46 %
ENLÈVEMENTS/PRISES D'OTAGE	9	6	-33.33 %
TOTAL	2 004	1 835	-8.43 %
CRIMES CONTRE LES BIENS			
VOLS DE MOINS DE 5 000 \$	2 929	3,143	7.31 %
VOLS DE PLUS DE 5 000 \$	41	48	17.07 %
VOLS DE VÉHICULES À MOTEUR	168	118	-29.76 %
POSSESSION DE BIENS OBTENUS CRIMINELLEMENT FRAUDE	127 341	144 439	13.39 % 28.74 %
INTRODUCTION PAR EFFRACTION	741	757	2.16 %
INCENDIES CRIMINELS	34	39	14.71 %
MÉFAITS À L'ÉGARD D'UN BIEN	2 114	1,965	-7.05 %
TOTAL	6 495	6 653	2.43 %
AUTRES INFRACTIONS PRÉVUES AU CODE CRIMINEI			
ARMES OFFENSIVES	86	72	-16.28 %
AUTRES INFRACTIONS PRÉVUES AU CODE CRIMINEL	1 610	1,594	-0.99 %
TOTAL	1,696	1,666	-1.77 %
LOIS FÉDÉRALES	1,090	1,000	-1.// 70
	1.4	L 24	71.42.0/
PRODUCTION DE DROGUES POSSESSION DE DROGUES	14 154	24 150	71.43 % -2.60 %
TRAFIC DE DROGUES	115	137	19.13 %
AUTRES INFRACTIONS LIÉES AUX DROGUES	12	7	-41.67 %
GÉNÉRALITÉS	112	151	34.82 %
TOTAL	407	469	15.23 %
LOIS PROVINCIALES			
LOIS PROVINCIALES (SAUF LE CODE DE LA ROUTE)	3 694	4,218	14.19 %
LOI SUR LA REGLEMENTATION DES ALCOOLS	1 612	1,274	-20.97 %
RÈGLEMENTS MUNICIPAUX (SAUF LE CODE DE LA ROUTE)	1 610	1,632	1.37 %
TOTAL - LOIS PROVINCIALES	6,916	1,032	3.01 %
INFRACTIONS AU CODE DE LA ROUTE			0.0.70
COLLISIONS			
COLLISIONS MORTELLES1	11	9	-18.18 %
COLLISIONS AYANT CAUSÉ DES BLESSURES	287	260	-9.41 %
COLLISIONS N'AYANT PAS CAUSÉ DE BLESSURES	2 177	2,286	5.01 %
TOTAL TRAFFIC COLLISIONS	2 475	2 555	3.23 %
Source Statistiques du SIRD 2011 04 08			

Source - Statistiques du SIRP, 2011-04-08

### L'ANNÉE À VENIR





L'intégration de tous les niveaux d'application de la loi et les communications fructueuses avec tous les résidants de la province seront encore deux grandes priorités pour la GRC durant la prochaine année. En outre, les Plans de rendement annuels continueront de nous aider à répondre aux priorités que cernent les collectivités.

#### Aînés

À l'Île-du-Prince-Édouard, environ 20 % de la population a au moins 65 ans. Les aînés sont des personnes souvent ciblées par les fraudeurs, et comme ils ont tendance à se sentir plus vulnérables aux crimes avec violence, ils exercent une pression accrue sur les services de police afin que ceux-ci deviennent plus visibles dans les collectivités. La GRC est un partenaire de premier plan dans le programme de sécurité des aînés de l'Île-du-Prince-Édouard, un organisme de bienfaisance sans but lucratif qui offre des renseignements sur la prévention du crime, la sécurité personnelle et le mauvais traitement des aînés par l'entremise de présentations de groupe et de visites à domicile portant sur le Programme Trousse-vie, la sécurité à la maison, l'identification d'objets de valeur, et la fraude et l'escroquerie.

#### Tabac

La vente de tabac de contrebande est encore une grande préoccupation pour la province de l'Île-du-Prince-Édouard. Les investissements du gouvernement provincial se sont ajoutés aux efforts de la Section des douanes et de l'accise de la Division L. Les travaux de la Stratégie nationale de lutte contre le tabac de contrebande se poursuivent, tout comme ceux du comité de coordination provincial de lutte contre le tabac, qui rassemble des services de police, Santé Canada, Échec au crime et d'autres partenaires et qui prône une approche axée sur la collaboration et la communication en matière d'application de la loi. La Section des douanes et de l'accise s'engage à offrir des services policiers axés sur le renseignement, en veillant à affecter les ressources aux principales menaces criminelles (groupes organisés et individus) de la province en ce qui concerne l'importation et la vente de tabac de contrebande.

### **Drogues**

L'escalade de la violence au sein des groupes criminels liés à la drogue et la diversité des drogues maintenant disponibles sur le marché ont fait du commerce des drogues illicites la menace la plus pressante que fait actuellement peser le crime organisé sur la province. Le marché local des drogues a évolué depuis quelques années, passant d'un marché axé principalement sur la marihuana et la cocaïne à une offre plus diversifiée, comprenant des médicaments sur ordonnance et des drogues synthétiques, pour lesquelles la demande demeure forte.

Les médicaments sur ordonnance (Oxycotin et Dilaudid), le crack, les drogues consommées dans les boîtes de nuit et la cocaïne demeurent les principales drogues de choix à l'Île-du-Prince-Édouard. D'après le centre de traitement de la toxicomanie de Mount Herbert, le programme de méthadone de la province sert près de deux fois plus de personnes qu'il y a 18 mois. La méthadone est consommée par les personnes qui tentent de se débarrasser d'une dépendance à l'héroïne et aux médicaments antidouleur. Bien que la méthadone soit elle aussi un opioïde, elle ne donne pas le même effet euphorisant que les drogues auxquelles les patients ont une dépendance, et elle aide à prévenir la douleur associée au sevrage.

La consommation abusive de médicaments sur ordonnance a connu une croissance notable dans la province au cours des cinq dernières années. La popularité grandissante des médicaments sur ordonnance s'explique en partie par leur disponibilité et leur prix relativement bas. Bien que diverses méthodes d'utilisation frauduleuse d'ordonnances permettent d'obtenir ces médicaments localement, le renseignement indique qu'une grande proportion des médicaments sur ordonnance offerts dans la rue sont importés dans la province. Le gouvernement provincial contrôle l'utilisation frauduleuse d'ordonnances au moyen d'une base de données pour le contrôle intégré des ordonnances, le Système de renseignement sur les médicaments. Ce réseau informatisé est destiné aux pharmaciens, aux médecins et aux professionnels de soins de santé autorisés; il fournit des profils complets sur support électronique des besoins en matière de médicaments de tous les patients, ce qui en fait un outil efficace pour repérer l'usage abusif de médicaments.

La GRC a lancé sa Stratégie de lutte contre les drogues synthétiques « pour éliminer la production et la distribution des drogues synthétiques illicites au Canada et pour réduire l'influence globale du crime organisé sur le trafic de drogues au Canada ». La Division L de la GRC participe activement à cette stratégie, et le Service de sensibilisation aux drogues et au crime organisé de la division surveille tous les cas survenus dans la province mettant en cause des drogues synthétiques.

### Sécurité routière

La Division L continue d'améliorer la sécurité routière en adoptant des mesures d'éducation, de sensibilisation, de prévention et d'application

### L'ANNÉE À VENIR





de la loi. L'omission de porter la ceinture de sécurité, l'excès de vitesse et l'ivresse au volant sont encore les principales causes de décès lors de collisions à l'Île-du-Prince-Édouard. En 2011, nous avons commencé à traiter des distractions au volant dans le cadre de nos initiatives en vue d'améliorer davantage la sécurité routière. La Division L s'est engagée et, en collaboration avec ses partenaires de la Sécurité routière, a commencé à élaborer un nouveau plan sous le régime de la Stratégie de sécurité routière 2015 du Canada, lancé en mai 2011, qui vise à faire baisser le nombre de décès et de blessures graves sur les routes de la province.

### Programme du renseignement criminel

La Division L applique la stratégie de réduction de la criminalité depuis sa création en tant que projet pilote en 2009 dans le district d'East Prince. Un élément inhérent à cette stratégie est le constat qu'une grande partie des crimes commis dans l'île sont le fait d'un nombre relativement faible de contrevenants. Depuis sa création, la stratégie a permis d'identifier un certain nombre de récidivistes conduisant avec des facultés affaiblies. Ces récidivistes ont été arrêtés, et des accusations ont été portés contre eux. L'analyste en réduction de la criminalité a préparé de façon diligente les mémoires en vue des audiences de renvoi pour les policiers ayant affaire à des récidivistes. L'analyste continue de faire le suivi des enquêtes et de mettre à jour la liste des contrevenants qui commettent le plus d'infractions contre les biens. Il a réussi à dégager des tendances en matière de criminalité et il a aidé les enquêteurs à faire avancer leurs enquêtes, qui ont été couronnées de succès. L'analyste se concentre toujours sur les enquêtes du district d'East Prince, mais il continue d'étendre ses activités et d'aider les membres de la GRC et les agents de la police municipale dans toute l'île. La réduction de la criminalité demeure un objectif stratégique important pour la GRC, et nous continuerons de faire campagne pour obtenir des fonds en vue de créer d'autres postes d'analystes dans la province.

### Crimes liés à la propriété intellectuelle

La Section de l'exécution des lois fédérales (SELF) de la division continue de collaborer étroitement avec ses homologues de tout le pays afin de surveiller la présence éventuelle de nourriture, d'articles de toilette et de matériel électronique contrefaits, pour ne nommer que les cas de contrefaçon les plus courants. La SELF reste également vigilante en ce qui concerne la menace de produits contrefaits qui posent un important risque à la santé et à la sécurité du public, par exemple les produits pharmaceutiques contrefaits. Dans certaines régions du

monde, plusieurs personnes sont mortes en raison de l'utilisation de produits pharmaceutiques contrefaits.

### Gestion du changement/Amélioration continue

En 2010, l'équipe de gestion du changement a amorcé une nouvelle étape, à savoir l'amélioration continue et le perfectionnement des compétences en leadership. Un nouveau comité, composé de 18 employés de la division, a été créé en mars 2011. Le comité travaille actuellement à l'élaboration de son mandat et rendra directement compte à la commandante et à l'état-major divisionnaire.

Le comité se chargera de maintenir les recommandations relatives à la gestion du changement et de veiller à ce que les pratiques exemplaires soient respectées. Il représentera, au niveau de la division, les tendances et les défis qui touchent la capacité de la GRC de tirer pleinement parti des contributions de tous les employés, s'efforcera d'apporter des changements positifs dans le milieu de travail et de mettre en commun les pratiques exemplaires, offrira des occasions de perfectionnement relatives aux compétences en leadership, examinera les enjeux qui touchent les employés, commentera l'élaboration et la mise en application de politiques touchant l'ensemble des employés et fera part des enjeux qui touchent les employés au moyen de mesures d'éducation et de sensibilisation.

#### Réduction de la criminalité

La Division L a amorcé dans le district d'East Prince un programme pilote similaire à d'autres programmes en place en Colombie-Britannique et au Nouveau-Brunswick relativement à la stratégie de réduction de la criminalité. Un élément inhérent à cette stratégie est le constat qu'une grande partie des crimes commis dans l'île sont le fait d'un nombre relativement faible de contrevenants. Au cours de la première année de ce projet pilote, l'analyste en réduction de la criminalité de la Division L s'est penché sur les appels de service relatifs aux crimes contre les biens. Cette stratégie multipartite met en jeu des partenariats avec la communauté d'application de la loi, le système judiciaire et les collectivités de la province. L'analyste collabore étroitement avec les dirigeants de la police et les agents de première ligne afin de s'assurer que les contrevenants récidivistes font l'objet de renvois pour les crimes qu'ils commettent. Le projet pilote a été renouvelé pour une seconde année; en plus des activités touchant les crimes contre les biens, un nouveau volet portera sur les récidivistes qui conduisent avec des facultés affaiblies. En plus de collaborer avec la GRC d'East Prince, notre analyste travaille aussi avec les bureaux de la GRC et des services de police municipaux de toute la province.

### Mission, vision et valeurs

#### Mission

La Gendarmerie royale du Canada est le service de police national du Canada. Fière de ses traditions et sûre de pouvoir relever les défis des années à venir, la Gendarmerie s'engage à maintenir la paix, à assurer le respect de la loi et à offrir un service de qualité de concert avec les collectivités qu'elle sert.

#### Vision

Nous voulons:

- être une organisation progressiste, proactive et innovatrice;
- fournir un service de la plus haute qualité grâce à un leadership dynamique, à la formation et à la technologie, de concert avec les collectivités que nous servons;
- être responsable et efficace grâce au partage du processus décisionnel;
- assurer un milieu de travail sain qui favorise l'esprit d'équipe, la libre communication et le respect mutuel;
- promouvoir la sécurité des collectivités;
- faire preuve de leadership dans la poursuite de l'excellence.

#### **Valeurs**

Consciente du dévouement de tous ses employés, la Gendarmerie royale du Canada s'engage à créer et à préserver un milieu de travail propice à leur sécurité, à leur bien-être et à leur perfectionnement, en s'inspirant des valeurs fondamentales suivantes :

- l'intégrité;
- l'honnêteté:
- le professionnalisme;
- la compassion
- le respect;
- la responsabilisation.

### Engagement envers les collectivités

Les employés de la Gendarmerie royale du Canada démontrent leur engagement envers les collectivités par :

- le traitement de tous sans préjugés et dans le respect,
- la responsabilisation;
- la solution conjointe des problèmes;
- l'ouverture à la diversité culturelle;
- l'amélioration de la sécurité du public;
- le partenariat et la consultation;

- la communication franche et honnête;
- l'utilisation efficace et efficiente des ressources:
- la prestation ponctuelle d'un service de qualité.

### Engagement envers les employés de la GRC

Consciente que ses employés représentent son plus grand atout, la Gendarmerie royale du Canada s'engage, dans une perspective de partage du leadership, à :

- faire preuve de leadership par la responsabilisation de tous les niveaux;
- traiter tous les employés avec le même respect et la même considération;
- assurer la sécurité des employés par l'élaboration et l'application de normes minimales de ressourcement;
- offrir une formation ponctuelle, répondant aux besoins et aux exigences des postes;
- assurer une gestion efficace et efficiente des ressources humaines grâce à la consultation, au travail d'équipe et à l'habilitation à tous les niveaux;
- assurer un milieu de travail sûr et exempt de harcèlement;
- encourager et reconnaître l'innovation et la créativité;
- instaurer des systèmes justes et équitables pour :
- reconnaître les employés au rendement supérieur;
- s'occuper des questions de rémunération et de droits aux prestations;
- atténuer les difficultés financières causées par le lieu de travail de l'employé;
- traiter avec les employés ayant un rende ment médiocre;
- régler les cas de discipline et de licenciement;
- favoriser la santé, la sécurité et le bienêtre;
- disposer de ressources humaines, financières et matérielles suffisantes;
- améliorer la sécurité d'emploi en faisant la promotion active de ses services.

